

Lyon, le 4 février 2011

INOVACCESS

Revue de presse juillet 2010 – janvier 2011

Inauguration de l'espace information

20 MINUTES GRENOBLE – 5 juillet 2010

LE DAUPHINE LIBERE – 5 juillet 2010

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINE – 5 juillet 2010

READAPTATION – 28 juillet 2010

LE JOURNAL DES ENTREPRISES – 13 septembre 2010

Premiers diagnostics d'accessibilité

FRANCE BLEU – ITW de Pierre Revol, invité de la rédaction - 23 novembre 2010

RCF ISERE – ITW de Pierre Revol - diffusée lundi 6 décembre matin et soir, lundi 13 à 12h40 et jeudi 16 à 19h45 dans le cadre du magazine handicap sur les 8 départements de la région

HANDICAPINFO.COM – 18 novembre 2010

HANDIRECT.COM – 18 novembre 2010

LA CROIX – 26 novembre 2010

ACTEURS DE L'ECONOMIE – janvier 2011

LE DAUPHINE – 19 janvier 2011

INFOFLASH CLUB ISERE – Décembre 2010

Signature d'une charte de partenariat

LE DAUPHINE LIBERE – 26 janvier 2011

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINE – 28 janvier 2011

VOX RHONE-ALPES – 31 janvier 2011

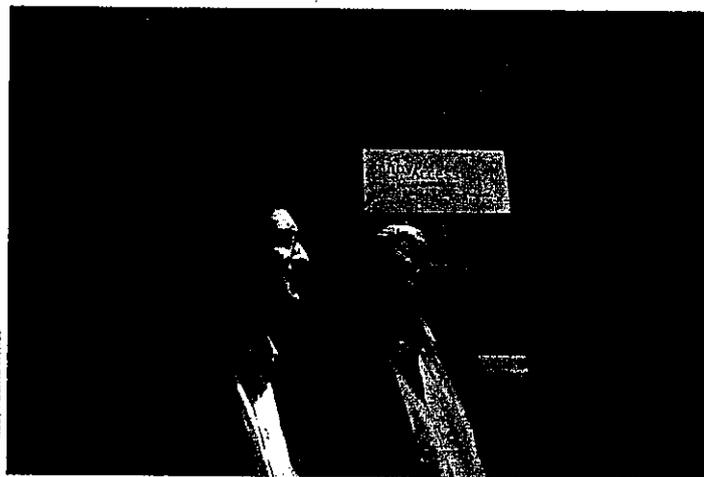
SOCIÉTÉ Le projet pilote de l'Agefiph et de la ville a désormais ses locaux à Bouchayer-Viallet
FACILITER L'EMPLOI DES HANDICAPÉS À GRENOBLE

FRANÇOIS CARREL

Avec l'inauguration jeudi de ses locaux dans l'ancienne conciergerie de Bouchayer-Viallet, l'opération Inovaccess est entrée dans sa phase opérationnelle. Cette expérience inédite en France a été engagée en janvier dernier par l'Agefiph, l'association nationale chargée de développer l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble. L'objectif est de parvenir à rendre totalement accessible aux handicapés le périmètre urbain et économique composé des quartiers Bouchayer-Viallet, Berriat, Europole et Presqu'île scientifique... y compris toutes les entreprises privées et publiques employant plus de dix salariés dans ce secteur.

« Du domicile au poste de travail »

« C'est un programme expérimental, explique Michel Revol, chargé de l'opération, dans ses nouveaux locaux mis à disposition par la ville: la mission traditionnelle de l'Agefiph est d'adapter le poste de travail d'un handicapé au sein d'une entreprise. Avec Inovaccess, on se



Michel Revol et André Millat-Carus, délégué régional Agefiph, présentent le bureau.

penche sur tout l'accès, du domicile au poste de travail, et pour toute l'entreprise, même si elle n'a pas d'employé handicapé ». La démarche implique de coordonner les aménagements dans les entreprises avec ceux dépendant des pouvoirs publics. « Le travail de mise en réseau des différents acteurs est largement fait », souligne Michel Revol. Der-

rière la ville de Grenoble, le Conseil général, la TAG, la CCI et la Chambre des métiers se sont engagés.

Michel Revol a maintenant trois ans pour convaincre les entreprises. Avec des arguments: les diagnostics et études sont financés par Inovaccess, qui prévoit aussi des aides pour les aménagements ou travaux réalisés par les volontaires. ■

■ INOVACCESS EN BREF

- 2010-2013: durée de cette opération expérimentale
- 286 hectares: c'est le secteur couvert par les trois quartiers Berriat/Bouchayer-Viallet, Berriat/Europole, Presqu'île/Polygone scientifique
- 130 entreprises de plus de dix salariés appelées à faire réaliser leur audit d'accessibilité
- 14 000 salariés concernés
- 100 %: c'est le taux de financement, par l'Agefiph ou le Fiphfp, des états des lieux, diagnostics d'accessibilité et études de maîtrise d'ouvrage sur le bâti, si nécessaire
- 3 millions d'euros engagés par l'Agefiph sur trois ans

Espace information Inovaccess,
 La Conciergerie Bouchayer-Viallet, 155 cours Berriat
 Grenoble
 Tél.: 04 76 23 20 93
www.inovaccess-grenoble.com

INOVACCESS GRENOBLE 2013 Ouverture d'un espace d'accueil pour les entreprises

Un espace pour favoriser l'emploi des personnes handicapées

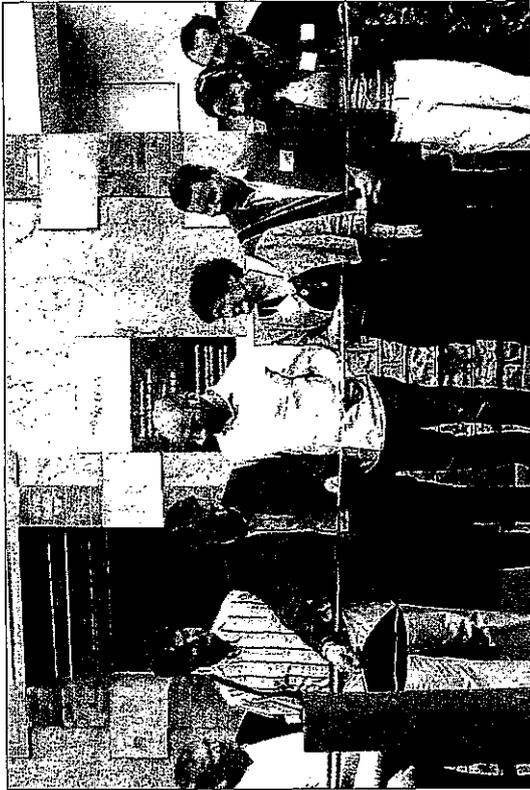
L'espace information "InovAccess" à la conciergerie Bouchayer-Viallet a été inauguré jeudi. Ce projet pilote est le fruit d'un partenariat entre la ville de Grenoble et l'Ageiph (association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). Ce lieu d'information est à disposition des entreprises publiques et privées qui souhaitent rendre plus accessibles leurs locaux aux personnes handicapées. Un chargé d'opération assure une permanence et se tient à disposition des employeurs pour les informer, les conseiller et les accompagner tout au long de leur démarche de mise en accessibilité de leurs locaux. Il proposera notamment aux entreprises de réaliser un

diagnostic "accessibilité". À l'issue de cet état des lieux, il présentera les actions correctives à mettre en place ainsi que leur coût. À l'entreprise ensuite d'engager directement les travaux ou de solliciter, toujours avec le soutien d'InovAccess, une équipe de maîtrise d'œuvre pour réaliser un avant-projet architectural. Les travaux pourront même, dans certains cas, être financés par l'Ageiph. Pour M. Jurquet, directeur délégué à la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, ce projet va permettre de « créer une dynamique au sein des entreprises ». Lors de l'inauguration de l'espace InovAccess, le député-maire de Grenoble, Michel Destot, a, lui, souligné la volonté des pouvoirs publics de « construire une

société qui fasse sens » sur la « terre d'innovation » qu'est la capitale des Alpes. Lancée en janvier 2010, InovAccess vise à créer, d'ici 2013, dans un bassin d'emploi urbain de 286 hectares couvrant trois quartiers concrets de la ville (Berriat, Europole et le Polygone scientifique) les conditions d'une accessibilité globale et continue, de la ville au lieu de travail (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Et donc de favoriser l'emploi de ces personnes. □

POUR EN SAVOIR PLUS

Espace Information InovAccess
La conciergerie Bouchayer-Viallet
155 cours Berriat
Tél. 04 76 23 20 93
www.inovaccess-grenoble.com



L'espace information "InovAccess" à la conciergerie Bouchayer-Viallet a été inauguré jeudi.

Distinctions

Jean THERME et Paul JACQUET,
docteurs honoris causa



Jean Therme.

Jean THERME, directeur du CEA Grenoble, directeur de la recherche technologique du CEA et directeur délégué aux énergies renouvelables, Paul JACQUET, administrateur général de Grenoble INP se sont vu remettre le titre de docteur honoris causa par Thanh BINH PHAN, président de l'Université Nationale du Vietnam de la ville d'Ho Chi Minh (UNV HCM) pour leur contribution majeure dans le rapprochement de Minatec et de l'Université vietnamienne.

Impulsé historiquement par l'INPG, depuis près de cinquante ans des liens très étroits de coopération scientifique sont entretenus avec le Vietnam sur la formation

d'ingénieurs vietnamiens (un millier à ce jour).

Par cette distinction, l'UNV HCM entend ainsi exprimer toute sa reconnaissance à Jean THERME et Paul JACQUET pour leur implication personnelle et les relations amicales qu'ils entretiennent avec le Vietnam en général et l'UNV HCM en particulier.

Collectivités locales

LES PREMIERS PAS DU PROJET INOVACCESS DE LA VILLE DE GRENOBLE

Le projet « INOVACCESS Grenoble 2013 » vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville au lieu de travail (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux employeurs publics et privés des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales. Une première étape vient tout juste d'être franchie avec l'inauguration de l'Espace Information INOVACCESS. Un chargé d'opération a d'ailleurs été recruté pour conseiller et accompagner les employeurs publics et privés qui souhaitent rendre leurs locaux accessibles aux personnes handicapées.

PRATIQUE www.grenoble.fr

USURPATION DE FONCTION : ATTENTION AUX FAUX RAMONEURS

Des Grenoblois ont récemment signalé avoir été démarchés par des personnes s'affirmant être mandatées par la Ville de Grenoble dans le cadre du lancement d'une prétendue opération obligatoire de ramonage à l'échelle de la Ville. Or, la municipalité fait savoir qu'aucune opération de ce type n'a été engagée et appelle à la vigilance.

PRATIQUE *En cas de doute, vous pouvez procéder à une vérification au 04 76 76 36 36.*

CET ÉTÉ, LES NOCTURNES AU MUSÉE SE PROLONGENT

Du vendredi 2 juillet au vendredi 27 août prochains, le musée de l'Ancien Évêché à Grenoble et le musée Hébert à La Tronche prolongent exceptionnellement leurs heures d'ouverture au public pour un moment festif chaque vendredi soir. Le premier propose une visite commentée du baptistère à 18 h 30 et une visite libre jusqu'à 22 h. Quant au second, le musée Hébert, il ouvrira ses jardins et les maisons du peintre jusqu'à 23 h. Tous deux proposeront par ailleurs des concerts de flamenco, de folk ou de jazz manouche à 20 h.

PRATIQUE www.musee-hebert.fr et www.ancien-eveche-isere.fr

ACTUALITÉ

La Ville de Grenoble et l'Agefiph lancent un projet novateur pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail



Michel Destot, Député Maire de Grenoble et Jean-Marie Faure, Président de l'Agefiph, ont signé le 22 janvier dernier, une convention "INOVACCESS Grenoble 2013". Initiative destinée à faciliter le recrutement des personnes handicapées, elle vise à réaliser les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment). INOVACCESS couvre un bassin d'emploi urbain de 286 hectares qui héberge plus de 700 entreprises de secteurs d'activités très divers et plus de 8 000 salariés. L'opération se déroulera en trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012.

Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, la Ville de Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur

l'espace public, notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines entreprises (PME et PMI).

L'Agefiph, organisme qui gère le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, prévoit de financer entièrement la réalisation d'un « diagnostic accessibilité » des entreprises privées et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. L'Agefiph mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions d'euros.

www.ville-grenoble.fr – www.agefiph.fr

L'ACTUALITÉ EN ISÈRE

Inovaccess. Grenoble précurseur pour l'accessibilité

La ville de Grenoble initie un projet de continuité de l'accessibilité aux handicapés entre espace public et entreprises.

C'est une première en France menée conjointement par la ville de Grenoble et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph). Les entreprises de trois quartiers d'importance économique majeure pour la ville, Europole, la Presqu'île et le quartier Bouchayer-Viallet vont pouvoir bénéficier de diagnostics d'accessibilité et d'accompagnement financier pour aménager leurs locaux de manière à mieux accueillir le personnel et le public porteur de handicap.

Elles bénéficieront du soutien de l'Agefiph pour les diagnostics et de celui du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp) pour l'aide dans le financement d'avant-projets architecturaux et des tra-

vaux. Inovaccess, dont un bureau d'accueil a été inauguré début juillet à la conciergerie du site Bouchayer-Viallet, est le premier projet en France visant à offrir une continuité de l'accessibilité entre espace public et privé pour les handicapés.

La CCI partenaire

La ville de Grenoble, l'Agefiph et le Fiphfp en sont à l'initiative, mais la CCI de Grenoble et la Chambre de métiers et de l'artisanat s'investissent dans le projet. « Nous devons fournir un meilleur accès aux employés, clients et fournisseurs handicapés, note. La CCI de Grenoble va relayer l'information auprès des entreprises, notamment auprès des TPE des quartiers concernées. Ces sociétés représentent environ 940 emplois, nous allons leur proposer un autodiagnostic pour qu'elles puissent s'inscrire dans le mouvement. »

T. L.R.

- www.inovaccess-grenoble.com

SOCIÉTÉ Sur le secteur 1, une opération unique en France est en place depuis un an

“Inovaccess Grenoble 2013”, un bilan positif malgré le contexte économique difficile

Il y a un an, le 22 janvier 2010, la Ville et l'Association nationale pour la gestion du fonds d'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph) signaient la convention “Inovaccess Grenoble 2013”. Premier bilan de cette initiative unique en France par son échelle et son ambition.

Derrière “Inovaccess Grenoble 2013”, une expérimentation unique en France et un objectif ambitieux mais réaliste : offrir aux personnes handicapées une accessibilité globale et continue de la maison à l'entreprise, sur tout le secteur 1 d'ici à 2013.

Derrière l'accessibilité, l'autonomie des personnes handicapées

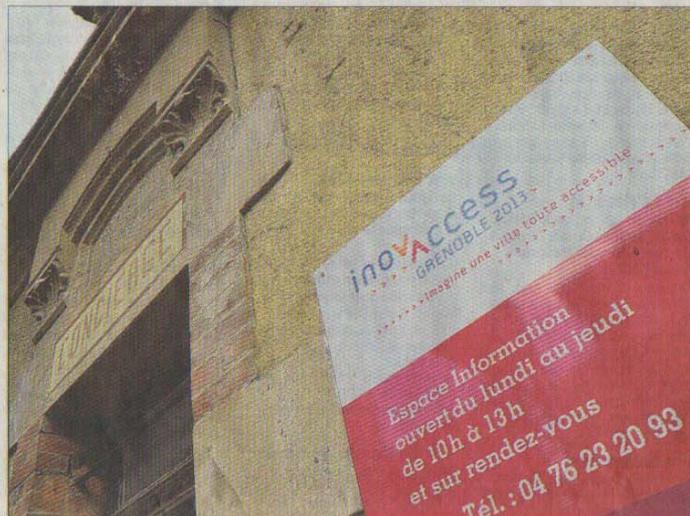
« L'idée, derrière l'accessibilité de la Ville et des entreprises aux personnes handicapées, c'est l'autonomie », explique Stéphane Gemmani, conseiller municipal en charge des questions d'accessibilité dans l'équipe du maire. « L'idée archaïque que les personnes handicapées sont des personnes assistées est loin de disparaître, regrette-t-il. En offrant l'accessibilité aux services, aux transports, aux commerces à toutes les personnes handicapées, on combat cette idée, on leur offre un peu d'autonomie. En rendant les entreprises accessibles à ces personnes, on franchit le palier de l'autonomie financière. C'est un pas très important. Il faut que les entreprises considèrent les personnes handicapées comme des employés ayant des compétences, comme une chance. »

“Inovaccess Grenoble

2013” est un double dispositif. La Ville s'est, de son côté, engagée à réaliser les travaux utiles sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité. L'Agefiph (Association nationale pour la gestion du fonds d'insertion professionnelle des handicapés) a, elle, en charge la mise en accessibilité des entreprises privées. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet, Pierre Revol, chargé d'opération, va à la rencontre des entreprises du secteur 1 éligibles au dispositif. Son but : les informer, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches de mise en accessibilité. Et il ne vient pas les mains vides. Trois millions dans les “poches”, ce n'est pas rien ! « C'est l'enveloppe du projet, nuance-t-il. On propose aux entreprises un diagnostic gratuit de leurs locaux. Sur les 75 sociétés éligibles au dispositif, 65 ont été contactées et 33 ont accepté. » Certaines ont déjà reçu la visite d'experts, d'autres ne vont pas tarder.

« Chaque entreprise visitée va maintenant recevoir un état des lieux et une estimation chiffrée des travaux à réaliser. Chacune devra ensuite choisir d'aller plus loin, ou non, en faisant faire les travaux. L'enveloppe financière dont nous disposons sera répartie entre les entreprises pour ces travaux. »

Matthieu ESTRANGIN



Plus de la moitié des entreprises éligibles au programme “Inovaccess” ont répondu favorablement aux sollicitations du chargé d'opération. Des experts ont donc visité ou vont prochainement visiter ces sociétés afin d'établir un diagnostic “accessibilité” et d'estimer le montant des travaux à engager. DR

« Repenser l'accessibilité par rapport à toutes les déficiences »

Parmi les dernières entrées dans “Inovaccess”, “La Petite halle”. Cethôtel d'entreprises, appartenant à la SARL 2 F, accueille 23 TPE et PME dans ses locaux de 3 500 m². « Inovaccess est pour nous l'occasion de repenser l'accessibilité par rapport à l'ensemble des déficiences », expliquent les responsables. « Hormis le handicap moteur, on ne connaît pas vraiment les autres. L'intérêt du dispositif est d'avoir un bâtiment ouvert à tous les publics... sans attendre qu'une norme s'impose à

nous. »

La société de communication et marketing “New Deal”, locataire de locaux dans un immeuble ancien, s'est aussi engagée dans “Inovaccess”. « Le diagnostic a été réalisé, nous attendons les résultats, explique Laetitia Lecoq, comptable en charge du projet. Avoir des locaux qui ne sont pas accessibles est un point négatif. Il faut évoluer, pour l'accueil des clients et éventuellement l'embauche d'un nouveau collaborateur. »

« Investir dans l'accessibilité est essentiel »

Stéphane Gemmani, conseiller municipal chargé des questions d'accessibilité, un an après le lancement d'“Inovaccess Grenoble 2013”, est satisfait. « Tout se met en place malgré un contexte économique difficile. Il y a un an, nous pensions que d'autres projets de ce type allaient être portés en France par l'Agefiph. Les contraintes financières étant ce qu'elles sont, le projet grenoblois est le seul. »

Les résultats d'“Inovaccess Grenoble 2013” sont donc regardés de près par de nom-

REPÈRES

EMPLOI, CHÔMAGE ET HANDICAP

■ En Rhône-Alpes, 2,4 % des salariés sont handicapés. Les handicapés représentent, toujours en Rhône-Alpes, 7 % des demandeurs d'emplois soit 21 060 personnes. En Isère, 3 750 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits à Pôle Emploi.

L'ACCESSIBILITÉ

■ Le handicap moteur n'est pas le seul handicap pris en compte lorsque l'on parle d'accessibilité. Rendre accessible un logement, un local, l'espace public, c'est prendre en compte les non-voyants et malvoyants, les sourds et les malentendants, les personnes souffrant d'un handicap moteur et d'un handicap mental.

FRANCE BLEU ISÈRE

L'invité ce matin

■ Pierre Revol chargé de mission pour l'opération Innov Access à Grenoble sera l'invité de Nicolas Crozel ce mardi à 7h50 sur France Bleu Isère pour évoquer la fin de la semaine pour favoriser l'emploi des personnes handicapées et faire le point sur le projet Innov Access à Grenoble. Une interview à retrouver sur bleuisere.com sur Internet.

Stéphane Gemmani, de la rue à la politique

Fondateur de ce qui est l'équivalent du Samu social de Grenoble, élu municipal, chargé de mission pour lancer un pôle santé dans une banlieue près de sa ville, ce militant n'aura jamais fini de lutter pour l'insertion locale des personnes en difficulté

Qui ne connaît, à Grenoble, Stéphane Gemmani ? Dans les rues, dans le bus, dans les petits bistrots de quartier, tous ceux qui le rencontrent y vont de leur poignée de main ou d'une tape sur l'épaule : « Salut, Stéphane ! » Et lui, crâne rasé, manteau gris sur un jean, baskets et parapluie en bec-de-cane, parcourt la ville comme s'il était partout à demeure. Sans ostentation.

Conseiller municipal de 39 ans couleur MoDem, en charge de l'accessibilité, des préventions et des préconisations sociales, il affirme que ce qui l'intéresse en tant qu'élu, « c'est d'abord l'action politique mise en œuvre afin qu'elle puisse être relayée dans les milieux associatifs ». Résumé de l'idéal qu'incarne cet homme encore jeune à la maturité pourtant affirmée : « Que chacun à son niveau contribue à aider toutes les personnes en difficulté dans notre agglomération à trouver un confort et un rythme de vie qui leur permettent peu à peu de sortir de la marginalité. »

Parler de belles intentions dans le cas de Stéphane Gemmani, ce serait plutôt malvenu. Car ce citoyen grenoblois – une locution qui lui va comme un gant – n'a pas attendu la plus récente chute de neige ni les dernières élections municipales de 2008 pour passer à l'acte. Tout jeune, déjà, ce fils de parents eux-mêmes enfants d'immigrés italiens, tenant un commerce de volailles aux halles Sainte-Claire, au cœur de Grenoble, grandit au milieu d'étals de nourriture d'une irrécusable fraîcheur : fruits et légumes, fromages et autres viandes ou charcuteries comme on en voit à profusion sur les marchés.

Quelque chose ne tournait pas rond

Mais derrière ce beau décor aux appétissantes senteurs existaient les coulisses. Lorsque, pour assister son père et sa mère, l'enfant allait jeter les caquettes de pintades et de poulets périmées, il ne pouvait éviter le regard des personnes misérables à l'heure du déjeuner, en train de manger les détritres à même la benne. Il se disait alors que quelque chose ne tournait pas rond.

Le gamin rêvait de sortir du pétrin le monde entier, et l'éducation de ce fils unique a fait le reste : « J'ai vu mes parents soutenir beaucoup de ces personnes, leur apporter autant que possible ce dont ils avaient besoin. Mais je pensais qu'il fallait se lancer à plus grande échelle. » Un quart de siècle plus tard, le petit Stéphane est devenu « l'un des plus anciens, quoique encore jeune, des halles Sainte-Claire ». Mais entre-temps, il a aussi réussi à fonder ce qui est devenu l'équivalent du Samu social de Grenoble.

En 1990 naissait l'association Vinci (Véhicule d'intervention contre l'indifférence), à l'initiative de celui qui en est toujours le président. « Tout en restant présent, je passerais volontiers le relais si quelqu'un se présentait », affirme aujourd'hui le fondateur. Seulement voilà, il y a quelques années, l'équipe comptait 120 bénévoles. Désormais ils ne sont plus que 40 à assurer les maraudes nocturnes et quotidiennes. À plus forte raison, rares sont les candidats à des responsabilités non lucratives si prenantes. « Oui, clairement, nous avons besoin de main-d'œuvre », soutient Stéphane Gemmani.

A l'école, un rôle de meneur

Dans cette perception dès l'enfance de la réalité sociale se trouvent donc les motifs très concrets d'un engagement. Mais s'y ajoutent d'autres raisons qu'il explique ainsi : « Nul n'est là pour rien. Je ne crois pas au hasard. Je le pense d'autant plus pour moi-même. Mes parents n'ont pas pu avoir d'autres enfants, aussi – et je l'ai compris plus tard – ai-je toujours voulu construire une fratrie autour de moi. » Ce qui explique le rôle de meneur qu'il endossait volontiers à l'école, « y compris pour faire des bêtises ».

Enfin, l'adulte qu'il est devenu a été remué par une autre anecdote vécue il n'y a pas si longtemps. « Lors d'une maraude, un journaliste m'accompagne. Il demande alors à une personne SDF : "Que t'apporte Stéphane ?" Et l'homme répond : "Stéphane, c'est mon petit frère." Cela m'a révélé ce que je cherchais depuis toujours. » Être « de la famille humaine », et non accaparer les honneurs de la bienfaisance : « Je trouve normal d'agir ainsi. Tous ceux qui sont engagés dans l'action sociale apportent ce que ne fait pas l'État, qui d'ailleurs ne peut pas tout faire. Avoir une conscience collective et s'organiser pour aider les gens à s'extraire d'une situation périlleuse relève, selon moi, du simple bon sens. »

La fratrie, Stéphane Gemmani l'a voulu aussi pour ses deux enfants, Michaël, 13 ans, et Leeloo, 10 ans. Heureux de les voir « très humains dans leur comportement et développer autour d'eux des rapports empreints de douceur et de compassion ». Il ne les oblige en rien dans leurs loisirs, mais constate qu'ils s'intéressent de plus en plus à ses activités sociales. Quant à leur maman, « elle a le grand mérite de me ramener à des réalités qui me permettent de ne pas devenir monomaniacque lorsque je suis sur une action ».

Engagement municipal

Un noyau familial fort « et là-dessus, je ne nourris pas de doute », affirme le compagnon de Marie-Laure qui aimerait « y consacrer plus de temps ». Car, il en a la certitude, « on ne peut pas s'occuper correctement de la famille humaine si l'on ne consolide pas sa propre maison ». Or, pour cet hyperactif, tout concilier demande une organisation de chaque instant. Outre la famille, la présidence de Vinci, l'engagement municipal à Grenoble, il y a désormais, après les années de commerce aux halles Sainte-Claire, la mission professionnelle à Pont-de-Claix pour créer un pôle santé. Une marge de manœuvre étroite.

Pourtant, l'élu ne joue pas les affairés. Il s'arrête tranquillement pour avaler un petit noir, avant de se rendre à une réunion à un quart d'heure, en tramway, de la mairie, où l'attendent les animateurs du projet « Inovaccess ». Une initiative dont la ville est partenaire et qu'il encourage à fond. Il s'agit de développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises locales. Dans ses cartons, Stéphane Gemmani a plusieurs autres bonnes idées en faveur de l'insertion à Grenoble et dans les environs.

Par exemple, il souhaite promouvoir, dans le cadre de l'intercommunalité, un projet de village mobile constitué de bus recyclés. Chaque véhicule offrant un toit de 25 mètres carrés, qui servirait de logement alternatif aux personnes en difficulté, avant qu'elles ne rejoignent un habitat sédentaire. « Cette réalisation sera une manière peu onéreuse mais efficace de répondre à une urgence sociale », affirme son promoteur. Autre idée qu'il aimerait concrétiser : améliorer le mobilier urbain pour faciliter les déplacements des personnes handicapées.

Détermination

Ainsi ces bornes grises d'interdiction de stationner pourraient se parer de couleurs et de sons. Des projets, modestes ou plus ambitieux, qui suscitent pourtant parfois critiques et réticences. « Même si j'ai parfois de multiples raisons de me décourager, je m'interdis d'abandonner la partie », confie-t-il.

Une détermination qui l'a empêché de jeter l'éponge quelques mois après son arrivée en 2008 au conseil municipal, ou de se laisser saisir par le découragement devant le jeu politique. : « Même si je n'étais pas complètement naïf, j'avais l'impression d'être un pénitent au regard de ces élus professionnels, comme si je devais m'excuser de ce que j'avais fait jusqu'ici. » Pourtant, il s'est accroché et affirme aujourd'hui qu'il tient à ce poste, car, pour lui, « être un élu, c'est pouvoir être, grâce à l'outil politique, un citoyen plus-plus ! ».

Stéphane Gemmani – l'un des trois conseillers municipaux du MoDem allié à la majorité socialiste de la ville – estime donc honnêtement gagner son indemnité mensuelle de 1 080 €. « Et ce n'est pas parce qu'on appartient à une petite formation qu'on doit se taire. » Seulement, la position est parfois difficile à tenir. Alors, il faut faire appel à ses ressources intérieures, à son expérience du terrain. « J'essaie d'être pondéré, réfléchi. Mais je ne cache pas mes sentiments. Quand j'ai envie de gueuler, je gueule, quand j'ai envie de rire, je ris. Je suis tel que j'apparais, et voilà. Il vaut toujours mieux montrer ce que l'on est. »

Quoi qu'il arrive, cet homme encore jeune qui dit avoir davantage d'ambition pour sa ville que pour lui-même, ne se sent jamais vraiment seul. Car, « c'est au moment où vous êtes en pleine détresse que soudain vous sentez une chaleur vous envahir. Comme quelqu'un qui vous épaulé. Qui vous relève. Plus que la foi, c'est la conviction d'une présence. » Du même ordre que celle qu'il essaie de diffuser dans les rues de Grenoble.

Louis de COURCY

Grenoble sur la voie de l'accessibilité.

Fruit d'un partenariat entre l'Agefiph, dont le rôle est de développer l'emploi des personnes handicapées, et la Ville de Grenoble, le dispositif Inovaccess, lancé il y a un an, présente un bilan positif. Plus de la moitié des employeurs privés contactés depuis juillet 2010 ont souhaité bénéficier d'un diagnostic accessibilité de leurs locaux. Dans le même temps, le diagnostic de l'ensemble de la voirie du périmètre a été lancé en octobre 2010. Cette démarche libre et volontaire est ouverte à tous les employeurs comptant plus de dix salariés, situés dans les quartiers Berriat/Bouchayer-Viallet, Berriat-Europole et Presqu'île/Polygone scientifique. Inovaccess, qui se revendique comme une expérimentation « *unique en France* », vise à créer une accessibilité globale et continue, de la ville au lieu de travail, pour les personnes handicapées.

INSER TION

Les employeurs grenoblois sur la voie de l'accessibilité avec INOVACCESS

18/11/2010 10:24:38

Le projet suscite une adhésion croissante de la part des entreprises.

Moins d'un an après son lancement par l'Agefiph et la Ville de Grenoble, le projet INOVACCESS suscite une adhésion croissante de la part des entreprises. Plus de la moitié des employeurs privés contactés depuis juillet 2010 ont fait part de leur souhait de bénéficier d'un diagnostic accessibilité de leurs locaux. Dans le même temps, le diagnostic de l'ensemble de la voirie du périmètre a été lancé, en octobre 2010, en lien étroit avec le service Accessibilité de la Ville de Grenoble. De nouvelles étapes pour cette expérimentation unique en France qui vise à créer une accessibilité globale et continue de la ville au lieu de travail (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour toutes les personnes handicapées, quelle que soit leur déficience.

Il est important de rappeler qu'INOVACCESS est une démarche libre et volontaire, ouverte à tous les employeurs privés et publics comptant plus de 10 salariés, locataires ou propriétaires de leurs locaux d'activité et situés dans les trois quartiers de la ville (Berniat/Bouchayer-Viallet, Berniat/Europole et Presqu'île/Polygone scientifique). INOVACCESS leur permet de bénéficier d'un diagnostic d'accessibilité d'un avant-projet architectural, si nécessaire, et d'une contribution à leurs travaux d'aménagement mais aussi du conseil permanent du chargé d'opérations INOVACCESS.

Les entreprises dont les locaux plus récents disposent déjà d'aménagements spécifiques (ascenseur, sanitaires...) peuvent aussi s'engager utilement et tirer parti de cette démarche, dans la mesure où elle vise à rendre les lieux accessibles aux personnes handicapées, quelle que soit leur déficience.

Ces aménagements ont pour but de faciliter le recrutement de personnes handicapées et de donner ainsi aux employeurs des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

Des partenaires toujours plus nombreux :

Grenoble Alpes Métropole (la Metro) et le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) s'apprentent à leur tour à rejoindre le projet initié par l'Agefiph et la Ville de Grenoble, après le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique (Fiphfp), le Conseil général de l'Isère, le Conseil Régional Rhône-Alpes, la DIRECCTE Rhône-Alpes, la SEM INNOVIA.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble et la Chambre des Métiers de l'Artisanat de Grenoble, mènent actuellement une réflexion sur les moyens d'accompagner les commerces situés sur le périmètre dans la mise en accessibilité de leurs locaux.



Les employeurs grenoblois sur la voie de l'accessibilité avec INOVACCESS.

EN SAVOIR + :

► www.inovaccess-grenoble.com

Actualité  ENVOYER

Les employeurs grenoblois sur la voie de l'accessibilité avec Inovaccess



Jeudi 18 novembre 2010

Moins d'un an après son lancement par l'Agefiph et la Ville de Grenoble, le projet INOVACCESS suscite une adhésion croissante de la part des entreprises. Plus de la moitié des employeurs privés contactés depuis juillet 2010 ont fait part de leur souhait de bénéficier d'un diagnostic accessibilité de leurs locaux. Dans le même temps, le diagnostic de l'ensemble de la voirie du périmètre a été lancé, en octobre 2010, en lien étroit avec le service Accessibilité de la Ville de Grenoble. De nouvelles étapes pour cette expérimentation unique en France qui vise à créer une accessibilité globale et continue de la ville au lieu de travail (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour toutes les personnes handicapées, quelle que soit leur déficience.

Depuis juillet 2010, Pierre REVOL, le chargé d'opération INOVACCESS a rencontré 55 des 75 entreprises privées éligibles au dispositif, pour leur proposer un diagnostic accessibilité de leurs locaux. 29 entreprises soit 53 % d'entre elles prévoient ou se sont d'ores et déjà engagées dans cette démarche.

Par ailleurs, des sites dédiés à l'accueil de TPE-PME, séduits par le caractère innovant du projet, se sont engagés à leur tour. Ainsi, Buroclub qui héberge 75 entreprises, va bénéficier du dispositif sur l'ensemble de sa superficie. Il en est de même pour les 23 entreprises accueillies à la Petite Halle.

Un dispositif ouvert à de nombreux employeurs, publics et privés, locataires et propriétaires de leurs locaux

Il est important de rappeler qu'INOVACCESS est une démarche libre et volontaire, ouverte à tous les employeurs privés et publics comptant plus de 10 salariés, locataires ou propriétaires de leurs locaux d'activité et situés dans les trois quartiers de la ville (Berriat/Bouchayer-Viallet, Berriat/Europole et Presqu'île/Polygone scientifique). INOVACCESS leur permet de bénéficier d'un diagnostic d'accessibilité d'un avant-projet architectural, si nécessaire, et d'une contribution à leurs travaux d'aménagement mais aussi du conseil permanent du chargé d'opérations INOVACCESS.

Les entreprises dont les locaux plus récents disposent déjà d'aménagements spécifiques (ascenseur, sanitaires...) peuvent aussi s'engager utilement et tirer parti de cette démarche, dans la mesure où elle vise à rendre les lieux accessibles aux personnes handicapées, quelle que soit leur déficience.

Ces aménagements ont pour but de faciliter le recrutement de personnes handicapées et de donner ainsi aux employeurs des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

Des partenaires toujours plus nombreux

Grenoble Alpes Métropole (la Metro) et le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) s'apprêtent à leur tour à rejoindre le projet initié par l'Agefiph et la Ville de Grenoble, après le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique (Fiphfp), le Conseil général de l'Isère, le Conseil Régional Rhône-Alpes, la DIRECCTE Rhône-Alpes, la SEM INNOVIA.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble et la Chambre des Métiers de l'Artisanat de Grenoble, mènent actuellement une réflexion sur les moyens d'accompagner les commerces situés sur le périmètre dans la mise en accessibilité de leurs locaux.

Ils viennent de rejoindre INOVACCESS

La Petite Halle

Située à Bouchayer-Viallet, la Petite Halle est un hôtel d'entreprise de 3 500 m² appartenant à la SARL 2F, comptant deux investisseurs privés (Caisse des Dépôts et Urbiparc). Elle accueille, depuis 2007, 23 TPE et PME dans des locaux dont la surface varie de 30 à 500 m². On y trouve des bureaux d'études, des entreprises de conseil et des commerçants, regroupant environ 100 personnes au total. Pour Laure Ferrier, gérante de 2F, « INOVACCESS nous offre l'opportunité d'anticiper sur la réglementation et de voir où l'on se situe vis-à-vis de la norme ERP*, bien que nous-mêmes n'y soyons pas soumis. L'intérêt est d'avoir un bâtiment ouvert à tous les publics... sans attendre qu'une norme s'impose à nous ! Ce qui nous intéresse est de saisir l'occasion d'INOVACCESS pour repenser l'accessibilité par rapport à l'ensemble des déficiences car, hormis le handicap moteur, on ne connaît pas vraiment les autres.»

**Etablissement Recevant du Public*

New Deal

New Deal, société de communication et de marketing créée en 1986, compte 12 salariés, et occupe une superficie de 230 m² en tant que locataire. Les locaux se situent dans un immeuble assez vétuste, au premier étage sans ascenseur.

« Lorsque j'ai été contactée par INOVACCESS, j'ai été interpellée par la démarche, indique Laetitia Lecoq, comptable et assistante de direction de New Deal. Non seulement il s'agit d'un projet important pour les personnes handicapées, mais le fait que nos locaux ne soient pas accessibles constitue un point négatif pour nous. La démarche étant gratuite, INOVACCESS représente pour l'entreprise une réelle opportunité de s'ouvrir à des personnes en situation de handicap, tant humainement que professionnellement et éventuellement d'envisager, à terme, une embauche.

C'est tout aussi intéressant pour nos clients, souligne Laetitia Lecoq, certains pouvant avoir des besoins spécifiques. De plus, notre engagement encouragera peut-être les autres entreprises de l'immeuble à faire de même : si on fait tous un effort, on peut peut-être rendre tout l'immeuble accessible. Il faut se dire que cela peut aussi nous arriver un jour. Alors, on appréciera de pouvoir profiter de locaux accessibles et de tout ce qui a été mis en place. Quand on agit ainsi, cela bénéficie à tout le monde.»

INOVACCESS en bref

INOVACCESS est un projet unique en France, fruit d'un partenariat original entre l'Agefiph, dont l'action vise à développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises, et la Ville de Grenoble, collectivité engagée de longue date dans une politique d'accessibilité exemplaire.

La Ville de Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI.

L'Agefiph va faciliter la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Le Fiphp soutenant pour sa part les établissements publics. L'Agefiph et le FIPHFP financeront la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité et participeront à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité.

Comment s'informer et s'engager dans INOVACCESS ?

Espace Information

La Conciergerie Bouchayer-Viallet

155 cours Berriat –Grenoble

Du lundi au jeudi de 10h00 à 13h00, et sur rendez-vous

Téléphone 04 76 23 20 93

Mel : pierre.revol@inovaccess-grenoble.com

DEUX VILLES
RÉCOMPENSÉES

Le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) a récompensé deux villes à l'occasion du salon des maires qui se tenait Porte de Versailles fin 2010. L'objectif est de valoriser des initiatives innovantes mises en place par des collectivités locales pour faciliter l'emploi des personnes handicapées.

Ainsi, le prix Accessibilité à l'Emploi du Groupe Moniteur a été décerné à la ville de Sélestat. Il vient récompenser l'organisation du second « Rallye des employeurs » mis en place par cette commune d'Alsace. Ce rallye regroupe six équipages composés d'employeurs et d'un élu, accompagnés d'un guide (reconnu travailleur handicapé), qui vont à la rencontre des différents acteurs du monde du handicap, lié à l'emploi. Les rôles sont ainsi inversés : les vingt-deux personnes en situation de handicap prennent les employeurs en charge. L'objectif est de réduire l'appréhension de certains employeurs quant à l'embauche et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées.

Ensuite, le prix Coup de Cœur Accessibilité à l'emploi est revenu à la mairie de Cholet (Pays de la Loire). Ce prix vient récompenser l'organisation de la journée « Handicap-reclassement, capable autrement ! » mise en place par la ville et qui intégrait une exposition photo sur le parcours de vingt agents, trois représentations théâtrales, des stands d'association et des projections vidéo. Par ailleurs, la mairie de Cholet, a été l'une des premières signataires d'une convention avec le Fonds en juillet 2008 et atteint aujourd'hui un taux d'emploi de 6,55 % d'agents en situation de handicap.

LES EMPLOYEURS GRENOBLOIS SUR LA VOIE
DE L'ACCESSIBILITÉ AVEC INOVACCESS

Moins d'un an après son lancement par l'Agefiph et la ville de Grenoble, le projet Inovaccess suscite une adhésion croissante de la part des entreprises. Plus de la moitié des employeurs privés contactés depuis juillet 2010 ont fait part de leur souhait de bénéficier d'un diagnostic accessibilité de leurs locaux. Par ailleurs, le diagnostic de l'ensemble de la voirie du périmètre a été lancé, en octobre 2010, en lien étroit avec le service Accessibilité de la ville de Grenoble.

Depuis juillet 2010, Pierre Revol, chargé d'opération Inovaccess a rencontré 55 des 75 entreprises privées éligibles au dispositif, pour leur proposer un diagnostic accessibilité de leurs locaux. Vingt-neuf entreprises, soit 53 %, d'entre elles prévoient ou se sont d'ores et déjà engagées dans cette démarche.

Par ailleurs, des sites dédiés à l'accueil de TPE-PME, séduits par le projet, se sont engagés à leur tour. Ainsi, Buroclub qui héberge 75 entreprises, va bénéficier du dispositif sur l'ensemble de sa superficie. Il en est de même pour les 23 entreprises accueillies à la Petite Halle.

Une démarche ouverte

Inovaccess est une démarche libre et volontaire, ouverte à tous les employeurs privés et publics comptant plus de 10 salariés, locataires ou propriétaires de leurs locaux d'activité et situés dans les trois quartiers de la ville (Berriat/Bouchayer-Viallet, Berriat/Europole et Presqu'île/Polygone scientifique). Inovaccess leur permet de bénéficier d'un diagnostic d'accessibilité d'un avant-projet architectural, si nécessaire, et d'une contribution à leurs travaux d'aménagement mais aussi du conseil permanent du chargé d'opérations Inovaccess.

Les entreprises dont les locaux plus récents disposent déjà d'aménagements spécifiques (ascenseurs, sanitaires...) peuvent aussi s'engager utilement et tirer parti de cette démarche, dans la mesure où elle vise à rendre les lieux accessibles aux personnes handicapées, quelle que soit leur déficience.

Ces aménagements ont pour but de faciliter le recrutement de personnes

handicapées et de donner ainsi aux employeurs des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

Des partenaires toujours
plus nombreux

Grenoble Alpes Métropole (la Metro) et le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) s'apprentent à leur tour à rejoindre le projet initié par l'Agefiph et la ville de Grenoble, après le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique (Fiphfp), le Conseil général de l'Isère, le Conseil Régional Rhône-Alpes, la DIRECCTE Rhône-Alpes, la SEM INNOVIA. Par ailleurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble et la Chambre des Métiers de l'Artisanat de Grenoble, mènent actuellement une réflexion sur les moyens d'accompagner les commerces situés sur le périmètre dans la mise en accessibilité de leurs locaux.



ACCESSIBILITÉ Inovaccess s'enrichit de six nouveaux partenaires

■ La CCI de Grenoble, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, le Conseil Général de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, la Région Rhône-Alpes et le Syndicat Mixte des Transports en Commun ont rejoint le projet Inovaccess un an après son lancement. Inovaccess est une démarche libre et

volontaire, ouverte à tous les employeurs privés et publics de plus de 10 salariés, locataires comme propriétaires, implantés dans les quartiers grenoblois de Berriat/Bouchayer-Viallet, Berriat/Europole et Presqu'île/Polygone scientifique. Ce dispositif permet aux employeurs

publics et privés situés dans ce périmètre de bénéficier d'un diagnostic d'accessibilité et si nécessaire, d'un avant-projet architectural et d'une contribution à leurs travaux d'aménagement.
POUR EN SAVOIR PLUS :
Tél. 04 76 23 20 93.
Mel: pierre.revol@inovaccess-grenoble.com.



Entreprises

ACCESSIBILITÉ & INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère, le conseil général de l'Isère, la Métro, la Région Rhône-Alpes et le SMTC viennent de rejoindre le projet INOVACCESS un an après son lancement. En signant une charte de partenariat avec l'Agefiph et la Ville de Grenoble, initiateurs de cette expérimentation unique en France à laquelle le Fiphfp s'est très vite associé, ces institutions s'inscrivent ainsi dans une démarche qui vise à créer une accessibilité globale et continue de la ville au lieu de travail (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. INOVACCESS est une démarche ouverte à tous les employeurs privés et publics de plus de 10 salariés, locataires comme propriétaires, implantés dans les quartiers grenoblois de Berriat/Bouchayer-Viallet, Berriat/Europole et Presqu'île/Polygone scientifique. Ce dispositif permet aux employeurs publics et privés situés dans ce périmètre de bénéficier d'un diagnostic d'accessibilité et si nécessaire, d'un avant-projet architectural et d'une contribution à leurs travaux d'aménagement. Au 1^{er} janvier 2011, 65 des 75 entreprises privées éligibles au dispositif ont déjà été contactées et 33 d'entre elles se sont d'ores et déjà engagées dans un diagnostic ou sont sur le point de le faire.

PRATIQUE Espace Information, la conciergerie Bouchayer-Viallet, 155 cours Berriat, à Grenoble. 04 76 23 20 93. www.inovaccess-grenoble.fr



ZOOM SUR :

La 14^{ème} Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Du 15 au 20 Novembre dernier a eu lieu la 14^{ème} SEPH organisée par l'Agefiph Rhône-Alpes. Les clubs « Entreprises et Handicap » ont pu, à cette occasion, participer à différentes manifestations mises en place dans les départements :

Forums (Lyon, Villefranche, Bourg en Bresse, Evian), Handicafés (Savoie, Haute-Savoie, Rhône), Job studio chez GFC construction dans le Rhône, Opérations Handichat dans tous les départements.

L'opération 1 jour 1 métier a pu mobiliser sur l'ensemble des départements 114 Entreprises partenaires des clubs « Entreprises et Handicap » et 81 personnes ont pu bénéficier des stages proposés.

Pour la première année, les différents clubs de Rhône-Alpes ont également envoyé un emailing quotidien de sensibilisation pendant la SEPH. L'objectif, proposer aux 540 entreprises partenaires de sensibiliser leurs salariés via des extraits du dessin animé de l'agence Up and Go « Franchir le Cap du Handicap ». En Isère, différentes structures ont relayé ces emailings ce qui a permis de toucher 280 salariés.

Pour en savoir plus : www.agefiph.fr

Le chiffre clé du trimestre : 242

C'est le nombre de participants aux différentes réunions de présentation du Guide pratique « Négociation annuelle obligatoire et Handicap, mode d'emploi ».

Ce guide, créé par Opcalia et le Medef Rhône-Alpes et financé par le Conseil Régional et la DIRECCTE, apporte un éclairage sur la mise en place d'une NAO sur le thème du Handicap en entreprise.

Celui-ci vous propose notamment un échéancier pour l'organisation de cette NAO et les principaux items à aborder. Il regroupe également les bonnes pratiques issues de l'étude menée en amont de la création du guide.

Si vous souhaitez recevoir ce guide, n'hésitez pas à en faire la demande par mail ou téléphone auprès de votre animatrice de club.

La réforme des retraites et ses incidences pour les personnes Handicapées :

La réforme des retraites prévoit qu'un « **travailleur handicapé** » pourra bénéficier du dispositif de retraite anticipé **sans que le taux minimum d'invalidité soit de 80 %** comme cela était le cas avant la réforme.

Par ailleurs, les assurés handicapés bénéficient du maintien de la retraite à **taux plein dès 65 ans**.

Les assurés atteints d'une **incapacité physique permanente (IPP) égale** à un taux fixé par décret (*a priori* **20 %**) pourront bénéficier d'une **retraite anticipée** à taux plein si cette incapacité a été reconnue (CSS, art. L. 351-1-4) dans le cadre d'une **maladie professionnelle** ou d'un **accident du travail**. Un dossier médical transmis à une commission spécifique devra alors être constitué par le salarié et le médecin du travail.

Pour ce qui concerne les **parents d'enfants handicapés**, ceux-ci continueront de pouvoir bénéficier de la **retraite à taux plein à 65 ans** même s'ils n'ont pas tous leurs trimestres, à condition d'avoir interrompu leur carrière pour s'occuper de leur enfant.

Pour en savoir plus : www.legifrance.gouv.fr

CONTACT : Coline WALLAYS
Chargée de mission MEDEF Isère
Club « Entreprises et Handicap »
Tel : 04 76 49 30 03
cwallays.ip2i@medef-isere.com

Le milieu protégé en chiffres: Source tableau de Bord 2010 du CRDI Rhône-Alpes

Les adultes en milieu adapté	Rhône-Alpes	Isère
Nombre d'ESAT	153	33
Nombre de places en ESAT	10 803	1 960
Nombre d'orientations en ESAT*	4 719	858

*ESAT : Entreprise et Service d'Aide par le Travail

Adultes en emploi adapté dans le milieu ordinaire	Rhône-Alpes	Isère
Nombre d'EA	66	7
Nombre de bénéficiaires de l'aide au poste	2 011	310
Nombre d'orientations en EA**	367	41

**EA : Entreprise Adaptée

Création d'une nouvelle EA dans le Voironnais : Interview de Matthieu Delhomme et Marc Cussac, cogérants de rEActiv 2M

Présentation de la société

La société rEActiv 2M (sarl) est le fruit de la rencontre client/fournisseur entre Marc CUSSAC et Matthieu DELHOMME qui s'est réalisée au sein d'une Entreprise Adaptée.

Marc CUSSAC, 32 ans, a travaillé 8 ans en tant que responsable qualité/méthodes dans une Entreprise Adaptée du secteur de la sous-traitance d'assemblage puis son dernier poste a évolué pendant 2 ans vers la fonction de directeur d'un ESAT du secteur industriel.

Matthieu DELHOMME, 41 ans, a travaillé pendant plus de 15 ans dans l'industrie. Après 5 ans de projets au cœur du secteur automobile, son parcours s'est poursuivi 10 ans dans l'hydraulique mobile. Toujours axé sur la qualité opérationnelle, son dernier poste fut coordinateur de l'Amélioration Continue des Processus pour un site de production d'un grand groupe mondial.

Située à Voiron, zone des blanchisseries, rEActiv 2M est composée pour le moment des deux cogérants. Les futurs salariés de rEActiv 2M sont des personnes reconnues « travailleur handicapé » avec une orientation milieu ordinaire de travail. Ce sont des personnes autonomes et compétentes. Elles bénéficient dans le cadre de leur embauche d'une formation complète aux différents outils du Lean Manufacturing, des méthodes, de la qualité, de la sécurité. Cette formation se veut très pragmatique, dans le but précis d'intégrer et de professionnaliser les salariés.

Si vous aviez à vous définir en quelques mots ?

rEActiv 2M est une entreprise du milieu ordinaire de travail reconnue pour ses compétences, qui se définit d'abord comme un applicateur terrain des outils de l'amélioration continue et de la qualité en production. Elle n'est pas une société axée sur le conseil et la formation.

Que proposez-vous exactement comme type des prestations ?

Les prestations dispensées par rEActiv 2M sont de plusieurs ordres :

- l'Amélioration continue des processus de production : une prestation innovante et unique pour une Entreprise Adaptée
- Des prestations de service au niveau de la qualité :
 - **Qualité système**, (Aide à l'ISO 9001 V2008, préparation à la certification ; Audits qualité pouvant rentrer dans le cadre des audits internes ; Résolution de problèmes (8D, arbre des causes, PDCA, ...))
 - **Qualité en production** (Contrôles de pièces simples sur procédure ; Retouches de pièces simples ; Tri, contrôle par attribut (Bon / Mauvais) ;
- Des prestations de service au niveau sécurité / environnement / ergonomie (Gestion du document unique, prévention des risques professionnels)...

Quels sont vos clients, et pourquoi un client vous choisirait-il ?

Nos clients sont de tailles très différentes, ce sont autant des grands comptes que des PME. La plupart nous abordent exactement comme toute entreprise classique, ils nous demandent une meilleure visibilité sur une partie de leur production, non seulement en fabrication, mais également en logistique, maintenance, réception, expédition.

Une autre catégorie de clients, très importante pour nous, est l'ensemble des ESAT et EA dont l'activité est centrée sur la sous-traitance industrielle. Nous allons d'ores et déjà intervenir chez certains pour leur permettre légitimement d'accroître leur productivité, leur qualité, leur organisation industrielle, ce qui ne peut que satisfaire leurs propres clients au final ...

Pour résumer, nous avons coutume de dire : « il ne s'agit pas de travailler plus vite mais de travailler mieux » pour éviter les gaspillages évidents.

OPTICAT et son parcours d'insertion vers le milieu ordinaire de travail

Depuis 10 ans, Opticat, réseau du travail protégé en Isère, propose des parcours d'insertion professionnelle aux travailleurs handicapés issus d'Esat et qui ont l'objectif de trouver un emploi en milieu ordinaire de travail.

Chaque parcours d'une durée de 15 mois regroupe 12 stagiaires qui suivent une formation en alternance entre l'Esat, Opticat et les stages en entreprises.

Chaque travailleur peut ainsi acquérir l'autonomie nécessaire à la vie en milieu professionnel.

La formation est principalement axée sur le renforcement de la confiance en soi et sur l'élaboration d'un projet professionnel réaliste, validé par les stages.

L'originalité de cette formation tient au fait que le coordinateur d'Opticat est en lien constant et direct avec les professionnels concernés.

D'une part, dans l'établissement d'accueil du travailleur où il effectue régulièrement des bilans pour suivre le parcours de la personne, et si besoin adapter la formation ; et d'autre part, dans l'entreprise où il assure avec un « tuteur » la meilleure adaptation au poste de travail.

Le financement de cette formation est conjointement assuré par les Esat et par les entreprises sous forme de parrainage. Pour cela, Opticat propose aux entreprises d'apporter leur soutien aux travailleurs handicapés du milieu protégé en parrainant un ou plusieurs parcours d'insertion.

A ce jour 120 personnes handicapées ont bénéficié de cette action et une grande majorité d'entre elles ont signé un contrat de travail en milieu ordinaire.

Pour en savoir plus, contactez le club

ACTUALITE ET PROJETS DE L'ISERE

Point d'étape INOVACCESS Grenoble 2013 :

Vous permettre d'accueillir des personnes handicapées, en vous aidant à rendre vos locaux accessibles à tous constitue l'objectif fort d'INOVACCESS, fruit d'un partenariat original entre l'Agefiph et la Ville de Grenoble, rejoints par le Fiphfp (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans les fonctions publiques).

INOVACCESS œuvre pour la mise en accessibilité globale du périmètre (Europole, Bouchayer Viallet, presque) ce qui implique d'agir sur tous les maillons de la chaîne de déplacement (voirie, transport et cadre bâti) et de mobiliser tous les acteurs concernés...

D'ores et déjà, des acteurs publics et institutionnels sont engagés (CCI de Grenoble, CMA de Grenoble, Conseil général de l'Isère, DIRECCTE Rhône-Alpes, Grenoble-Alpes Métropole, Région Rhône-Alpes, SEM Innovia, SEMITAG, SMTIC) et les partenaires sociaux et associatifs soutiennent le projet. L'engagement des entreprises dans cette démarche fera également la différence.

Ce projet unique en France, lancé en janvier 2010 par l'Agefiph et la Ville de Grenoble, fédère près de 53 %

des entreprises privées contactées depuis juillet 2010.

CHIFFRES CLES

3 ans pour réaliser le projet

3 millions d'euros pour mettre en accessibilité les espaces de travail

110 employeurs privés et publics concernés et **14 000 salariés**

286 hectares (2 860 033 m²)

Vous êtes concernés :

Si vous êtes : un employeur privé (occupant un effectif égal ou supérieur à 10 salariés) ou un employeur public, propriétaire ou locataire de locaux professionnels situés à l'intérieur du périmètre du projet INOVACCESS.

A qui s'adresser :

Un chargé d'opération à votre écoute : 04 76 23 20 93
mél : pierre.revol@inovaccess-grenoble.com

En savoir plus : www.inovaccess-grenoble.com

AGENDA... Réservez vos dates

Les 15 et 29 Mars, Medef Rhône-Alpes (Lyon Mermoz)

Formation référent Handicap : prendre en compte la personne handicapée en entreprise
(Modalités d'inscription, se renseigner auprès du club.)

Jeudi 24 Février 2011

Réunion de Club : « les passerelles entre le milieu protégé et ordinaire de travail » (lieu et horaires à définir)

Le Club « Entreprises et Handicap » est également à votre disposition pour toute problématique individuelle. N'hésitez pas à faire part des sujets que vous souhaiteriez voir évoqués lors d'un prochain groupe de travail ou réunion thématique.
04 76 49 30 03 / cwallays.ip2i@medef-isere.com

INOVACCESS : 6 NOUVEAUX PARTENAIRES

Accessibilité & Insertion professionnelle des personnes handicapées

La CCI de Grenoble, la CMA de l'Isère, le Conseil Général de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, la Région Rhône-Alpes et le Syndicat Mixte des Transports en Commun ont officiellement rejoint le projet INOVACCESS un an après son lancement.

En signant une charte de partenariat avec l'Agefiph et la Ville de Grenoble, initiateurs de cette expérimentation unique en France à laquelle le Fiphp s'est très vite associé, ces institutions s'inscrivent ainsi dans une démarche qui vise à créer une accessibilité globale et continue de la ville au lieu de travail (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées.

Rejoignant la CGPME, le MEDEF Isère, les services déconcentrés de l'Etat (DIRECCTE Isère) et la SEM INNOVIA, déjà signataires en 2010, ces nouveaux partenaires s'engagent à « promouvoir et amplifier la mise en œuvre d'INOVACCESS auprès des employeurs publics et privés, en mobilisant notamment leurs moyens humains, matériels et financiers ». L'enjeu principal et l'originalité du projet réside, en effet, dans son caractère partenarial et sa capacité à engager des



De gauche à droite : David Smetanine conseiller Régional Rhône Alpes, Jean Vaylet, Pdt de la CCI de l'Isère, Mr Jean Marie Faure Pdt de l'AGEFIPH, Michel Destot député maire de Grenoble, Michel Issindou Pdt du SMTC, Gisèle Perez VP CG 38, Alberte Bonnin-Desserts conseillère déléguée à la METRO, Georges BURBA Président de la CMA de l'Isère (© Philippe Hervouet)

actions (diagnostics, avants projets architecturaux, travaux) à l'échelle de tous les maillons de la chaîne de déplacements sur le périmètre d'INOVACCESS (286 hectares), en impliquant fortement toutes les collectivités et les acteurs concernés.

INOVACCESS, un dispositif ouvert à de nombreux employeurs publics et privés

INOVACCESS est une démarche libre et volontaire, ouverte

à tous les employeurs privés et publics de plus de 10 salariés, locataires comme propriétaires, implantés dans les quartiers grenoblois de Berriat/Bouchayer-Viallet, Berriat/Europole et Presqu'île/Polygone scientifique. Ce dispositif permet aux employeurs publics et privés situés dans ce périmètre de bénéficier d'un diagnostic d'accessibilité et si nécessaire, d'un avant-projet architectural et d'une contribution à leurs travaux d'amé-

nagement.

Ces aménagements ont pour but de faciliter le recrutement de travailleurs handicapés et de donner ainsi aux employeurs des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales. Au 1^{er} janvier 2011, 65 des 75 entreprises privées éligibles au dispositif ont déjà été contactées et 33 d'entre elles sont d'ores et déjà engagées dans un diagnostic ou sont sur le point de le faire.